

7^e DELIBERATION DE LA SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2025
à 20 HEURES 30

Nombre de membres :

Date de convocation : 25/08/2025

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq

et le jeudi quatre septembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre, JALLIFIER-ARDENT Catherine, ARNAUD Jérôme

Etaient absent(e)s excusé(e)s : REBOULET Franck, BERTRAND Michèle

Valérie FRAC est élu(e) à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association La boule cavillarguaise

Vu la demande de l'association La boule cavillarguaise en date du 20 juin 2025,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle à l'association La boule cavillarguaise pour un montant de 350 €.
- PRÉCISE que les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Le Maire,
 Laurent NADAL



Certifiée exécutoire

Reçue en Préfecture le :

Publiée ou notifiée le :